

Châtel-Guyon, le 28 janvier 2025

Monsieur Daniel DELCROS
4 Rue de Vichy

LRAR 1A 210 009 8077 2

63140 CHATEL-GUYON

SERVICE : Administration Générale

Affaire suivie par : Sylvie LOPES

Élu référent : Dominique RAVEL - Conseiller délégué

Tél. : 04.73.86.01.88

Mail : mairie@chatel-guyon.fr

PJ : 1

Objet : Déclaration Préalable N° 06310324R0139 – Rejet implicite

Référence : Notre lettre LRAR du 21/10/2024 réceptionnée le 23/10/2024

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 10/10/2024, pour la construction d'un abri voiture et le remplacement des portails, 4 Rue de Vichy à 63140 CHATEL-GUYON. Par lettre sus visée, il vous a été demandé certaines pièces complémentaires.

Le délai qui vous était imparti pour répondre est maintenant écoulé. Vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet et votre demande a été rejetée de plein droit, depuis le 24/01/2025.

Si vous souhaitez maintenir votre projet de travaux, cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande règlementaire prévue par les textes en vigueur.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Dominique RAVEL
Conseiller Délégué
En charge de l'Urbanisme

